

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DES DEUX VALLÉES

Rappel des membres présents à la réunion du jeudi 17 octobre 2024 (11 présents)

Mme FROMAGE (Boutigny-sur-Essonne) – Mme NEVES (Courances) – M. COLIN (Le Vaudoué) - M. DUPERCHE (Maise) – Mme BOBAULT et M. TROTIN (Milly-la-Forêt) - Mrs GIRARD et MORIZET (Noisy-sur-Ecole) - Mme BOSSELUT (Oncy-sur-Ecole) – Mme COUVILLERS (Prunay-sur-Essonne) – Mme RAMAHEFASOLO (Soisy-sur-Ecole).

QUORUM NON ATTEINT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE REPLI

**JEUDI 24 OCTOBRE 2024 - 19 HEURES 30
AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - MILLY LA FORET**

DELEGUES PRESENTS :

Mme FROMAGE (Boutigny-sur-Essonne) – Mrs BECHETOILLE et TAILLEFER (Buno Bonnevaux) - M. DUPERCHE (Maise) – Mme BOBAULT et M. TROTIN (Milly-la-Forêt) – M. GIRARD (Noisy-sur-Ecole) - Mme RAMAHEFASOLO (Soisy-sur-Ecole).

DELEGUES EXCUSES :

Mmes LEJAL et SALINGROD (Achères-la-Forêt) – Mme NEVES et M. MOTA (Courances) - Mme HAMONIAUX (Dannemois) - M. COLIN (Le Vaudoué) – M. MORIZET (Noisy-sur-Ecole) - Mme BOSSELUT (Oncy-sur-Ecole) – Mme COUVILLERS (Prunay-sur-Essonne).

DELEGUES ABSENTS :

Mme BERNARD et M. DAMPIERRE (Boigneville) – M. KERGRAIS (Boutigny-sur-Essonne) - Mme RODIER (Dannemois) - Mme GANTELET (Le Vaudoué) – M. DUPERRIER (Maise) - M. DELECOUR (Oncy-sur-Ecole) - Mme GOURIO (Prunay-sur-Essonne) – Mme LE CORRE (Soisy-sur-Ecole).

Assistaient également : M. MALMASSON directeur, Mme MORISOT directrice pédagogique, Mme MONTAGNE adjoint administratif.

Nombre de membres présents : 8

Madame FROMAGE est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Point sur la rentrée
- Règlement intérieur du Syndicat
- Contrats de prévoyance des salariés
- Décision modificative du budget
- Retour sur les manifestations

Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le Président ouvre la séance et propose aux délégués d'adjoindre le point suivant :

- Régime indemnitaire

Après en avoir délibéré, le comité syndical accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

Point sur la rentrée : cf diaporama ci-joint

3 nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe du conservatoire

- M. JACQUIN Jean-François en remplacement de M. RAKOTOARISOA Daniel professeur de batterie,
- M. CIRADE Laurent en remplacement de M. AVEDIKIAN Pierre professeur de violoncelle,
- M. MONROSE Philippe en remplacement de M. RADDAS Fred responsable de l'atelier percussions,

Recrutement d'une intervenante musique en milieu scolaire, Mme LANORE Marie

Règlement intérieur : Envoyé à tous les délégués par mail le 15 octobre

Suite à la demande de la Préfecture, le règlement intérieur du syndicat intercommunal de musique qui date de 1996 doit être réactualisé. Après une relecture de celui-ci, quelques modifications sont proposées, à savoir :

Chapitre I – article 2 Convocations

Elle est adressée aux délégués syndicaux par écrit et par messagerie électronique.

Chapitre III – article 11 Présidence

Dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le Comité Syndical est présidé par un Vice-Président ou le doyen du comité.

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe au vote :

Présents : 8	Votants : 8	Pouvoir : 0
Pour : 8	Contre : 0	Abstention : 0

Le nouveau règlement intérieur du syndicat intercommunal de musique est voté à l'unanimité des membres présents.

Contrats de prévoyance des salariés : cf diaporama ci-joint

A compter du 1^{er} janvier 2025, la collectivité peut convenir d'une adhésion de groupe à la convention de participation du CIG de la Grande Couronne, qui propose un contrat avec la MNT.

Après en avoir délibéré, le comité syndical passe au vote :

Présents : 8	Votants : 8	Pouvoir : 0
Pour : 0	Contre : 8	Abstention : 0

A l'unanimité, le comité syndical ne souhaite pas adhérer à la convention de participation proposée par le CIG, et fixe au minimum la participation financière du syndicat.

Les agents peuvent de leur côté souscrire un contrat labellisé de prévoyance et bénéficier d'une participation financière minimum de 7 euros par mois de la part de la collectivité employeur.

Décision modificative du budget :

Compte tenu :

- De l'embauche de l'intervenante en milieu scolaire (+ 5 K€), dont les recettes correspondantes seront effectives sur 2025,
- D'une régularisation de RIFSEEP de 5K€,
- Du coût d'un ingénieur du son sur les diverses manifestations (+2K€).

Il est donc proposé une modification du budget de 12 K€

91405	Syndicat de musique des deux vallées	DM n°1 2024
Code INSEE	Syndicat de musique des deux vallées	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

depenses de personnel

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6228 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6336 : Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64113 : Personnel titulaire - NBI	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64118 : Personnel titulaire - Autres indemnités	0,00 €	5 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	12 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical passe au vote :

Présents : 8 Votants : 8 Pouvoir : 0
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

La décision modificative du budget est votée à l'unanimité des membres présents.

Régime indemnitaire :

Il est proposé à l'assemblée :

- Le versement à compter du 1^{er} septembre 2024 de l'indemnité de suivi et d'orientation (part fixe) à tous les professeurs,
- le versement de l'indemnité de suivi et d'orientation (part variable) pour les professeurs chargés de direction,
- le versement des heures complémentaires année et des heures complémentaires exceptionnelles à tous les professeurs à temps partiel
- le versement des heures supplémentaires année et des heures supplémentaires exceptionnelles à tous les professeurs à temps complet,
- le renouvellement du RIFSEEP pour les agents administratifs.

Les attributions seront précisées par arrêtés nominatifs.

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe au vote :

Présents : 8 Votants : 8 Pouvoir : 0
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le régime indemnitaire est voté à l'unanimité.

Retour sur les manifestations :

Du 25 au 31 août à THORIGNÉ SUR DUÉ (72) stage qui s'est très bien déroulé avec 25 enfants et 5 adultes.

Le samedi 31 août, restitution du stage dans l'église de THORIGNÉ SUR DUÉ.

Calendrier des manifestations 2024-2025 :

13 octobre	Concert musique d'ensemble, orchestre C2, Flûtes à bec...	BOUTIGNY s/ESSONNE (Salle)
10 novembre	Festival Les Zarmoniques	MILLY LA FORET (Eglise)
11 novembre	Festival Les Zarmoniques	MILLY LA FORET (Eglise)
1 décembre	Spectacle pour les jeunes enfants	ONCY (salle des fêtes)
19 décembre	Audition Multi-instrumentale	MILLY LA FORET (MARPA)
23 janvier	Audition des adultes	CONSERVATOIRE
10 février	Audition Multi-instrumentale	CONSERVATOIRE
15 mars	Concert des Musiques Actuelles	MAISSE (Salle)
28-30 mars	Forum des Musiques Actuelles (à préciser)	GIRONVILLE
30 mars	Concert du Département Jazz	PRUNAY s/ESSONNE (Salle)
5 avril	Concert C2 C3 ou Concert des profs	NOISY s/ECOLE (Salle)
6 avril	Concert C2 C3 ou Concert des profs	NOISY s/ECOLE (Salle)
9 avril	Audition Multi-instrumentale	CONSERVATOIRE
11 mai	Projet transversal	MAISSE (Salle)
24 mai	Rencontres de Musiques Actuelles	?
14 juin	Concert Chœurs & Orchestres 1	SOISY s/ECOLE (Eglise)
15 juin	Concert Chœurs & Orchestres 2	LE VAUDOUE (Eglise)
21 juin	Audition des petits	DANNEMOIS (Salle)
21 juin	Fête de la Musique 1	MILLY LA FORET (Halle)
22 juin	Fête de la Musique 2	MILLY LA FORET
26 juin	Audition des adultes	CONSERVATOIRE

Projet de l'année : le rythme

Prochaine réunion le 30 janvier 2025 à 20 heures 30 à Milly-la-Forêt

L'ordre du jour étant épuisé, M. DUPERCHE remercie les membres présents et lève la séance à 20 heures 40